



MAISON CŒUR DE VILLE
6 PLACE DU ROI RENE - BAUGE

09 72 27 85 01
Du lundi au vendredi
9-12h30 14h-17H

*DOSSIER DE DEMANDE DE
SUBVENTION*

AIDE DE LA COMMUNE DE
BAUGE-EN-ANJOU POUR LA
REALISATION DE TRAVAUX
EXTERIEURS

VOLET GENERAL

Date de dépôt :

Dossier complet : OUI / NON



BENEFICIAIRES POTENTIELS

Bâti d'habitation

Personnes physiques propriétaires ou membres d'une copropriété et personnes morales de type association ou SCI.
Propriétaires bailleurs et/ou occupants.

Bâti commercial

Propriétaires de locaux commerciaux ou le cas échéant commerçants locataires de locaux commerciaux (sous conditions)

Les bénéficiaires de l'aide sont les entreprises assurant la maîtrise d'ouvrage directe.

Les personnes faisant l'objet d'une procédure de signalement en cours à la cellule habitat indigne ne sont pas éligibles ou s'engagent à remédier aux désordres.

Biens éligibles :

Travaux situés dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable de Baugé et dans les périmètres de protection des monuments historiques de Baugé-en-Anjou.

Travaux sur tout type de bâti hors annexe et dépendances non attenante, de type :

- Restauration des façades, menuiseries bois ou aluminium, ravalements,
- Restauration des toitures, remplacement de châssis de toit, de cheminées
- Restauration de clôtures de type murs et murets maçonnés et ferronnerie

Pour la rénovation de fenêtre, un professionnel labellisé RGE est obligatoire.

Les travaux devront être réalisés dans un délai de 2 ans après réception de l'accord de la commune de subvention.

Ces aides sont cumulables avec des primes et autres subventions, dans la limite du cumul du respect des réglementations commerciales.

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée dans les limites des crédits annuels disponibles.

PROCEDURE

Les dossiers sont déposés auprès du service Maison Cœur de Ville

Un rendez-vous avec le service urbanisme est obligatoire avant dépôt de toute demande.

Service urbanisme de la Ville de Baugé-en-Anjou – sur rdv uniquement

Place de l'Europe – Baugé - 02 41 84 12 12 - urbanisme@baugeenanjou.fr

Du lundi au vendredi de 14 à 17h (sauf le jeudi)

Lors du dépôt :

- Les copies des documents sont à fournir.
- Un récépissé de dépôt est remis au demandeur.
- Il est recommandé de prendre rendez-vous avec l'ABF.

Lors de l'instruction :

- Pour les dossiers incomplets, un accord de principe sous réserve de la transmission des pièces complémentaires est envoyé au demandeur.
- Pour les dossiers complets et recevables, un accord de principe d'octroi de la subvention est envoyé au demandeur.

Le paiement de la subvention s'effectue après réception d'un dossier de paiement complet.





IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom :	Adresse du domicile :
Prénom :	Code postal/Commune :
Date de naissance :	Courriel :
Lieu de naissance :	Téléphone :

ADRESSE DU BATI FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE (SI DIFFERENT)

Année de construction :	Adresse :
Etat d'occupation:	Code postal / Commune

Le propriétaire ou son représentant s'engage à rassembler les compléments de financement nécessaires à la réalisation de son projet, certifie avoir pris connaissance des engagements à respecter et à fournir les pièces nécessaires à son dossier.

Signature demandeur :



PARTIE A DEPOSER AUPRES DE LA MAISON CŒUR DE VILLE

SUIVI DE DOSSIER

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DEPOSE :

Des pièces complémentaires nécessaires à l'instruction de la demande de subvention(s).

- Décision de non opposition à la déclaration de travaux ou arrêté de permis de construire**
- Devis de travaux estimatifs et quantitatifs détaillés, approuvés par l'architecte de suivi
- Plan de situation et photos (min. 1) de la propriété à restaurer
- Echancier de travaux

- Relevé d'identité bancaire

Pièces complémentaires pour associations, copropriétés/SCI ou entreprises (liste auprès de Maison Cœur de Ville)

Date dépôt :

Dossier complet : OUI / NON

DOSSIER DE DEMANDE DE PAIEMENT DEPOSE :

- Preuve de dépôt de la déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT)
- Récapitulatif écrit des dépenses réalisés et factures acquittées
- Photos

- Relevé d'Identité Bancaire (si différent)

Date dépôt :

Dossier complet : OUI / NON

